

PNEUS

Groupe de produits	Pneus	
Numéro d'article	15212880	
Taille de pneu valide	800 / 45 - 26.5	
LI / SI / PR	164 A8 / 177 A8, 16 PR	
TL/TT	TL	
Marque	Alliance	
Profil	Flotation 331	





Indications et caractéristiques

- Le pneu Alliance 331 est idéal pour des utilisations agricoles sur et hors route, par exemple sur les tracteurs, les remorques agricoles et autres véhicules similaires
- Ses principales caractéristiques sont une capacité de charge élevée et une faible pression de gonflage
- Il peut être monté à la place de pneus de tracteur conventionnels et de structures jumelées car il offre une grande traction et une capacité de charge élevée, tout en respectant les sols
- Le pneu est homologué jusqu'à 50 km/h, ce qui permet de l'utiliser sur les camions et remorques hors route
- Sa solide carcasse en nylon et son composé en caoutchouc spécial confèrent une excellente durée de vie au pneu



Informations techniques

Numéro d'article	15212880
EAN	7291050042338
Taille de pneu valide	800 / 45 - 26.5
LI / SI / PR	164 A8 / 177 A8, 16 PR
TL/TT	TL
Marque	Alliance
Profil	Flotation 331
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 106
Nettogewicht [kg] (gültig)	165,73
Taille de jante recommandée	28.00
Pression maximale de l'air [bar]	2,20
Largeur du pneu [mm]	800
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1393
Stat. Rayon (SLR) [mm]	614
Circonférence de roulement [mm]	4051
Profondeur du profil [mm]	39,0
Période de garantie	7 ans
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
164 A8	5000	40	Roue motrice	2,20	
177 A8	7300	40	Roulement libre	2,20	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.